



Doc. 16089
30 janvier 2025

Réglementer la modération de contenu sur les réseaux sociaux pour sauvegarder la liberté d'expression

Amendement¹ n° 1

Mme Yevheniia KRAVCHUK, Ukraine, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 10, insérer les mots suivants:

« , ainsi que de la langue et du contexte du pays d'où provient le contenu. Toutefois, en cas de conflit militaire entre deux pays, les modérateurs et modératrices d'un pays partie au conflit ne devraient pas modérer les contenus provenant de l'autre pays »

Déposé par:

KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE
GEDVILAS Martynas, Lituanie, NI
KAMELCHUK Yuriy, Ukraine, PPE/DC
KONSTANKEVYCH Iryna, Ukraine, CE/AD
MEREZHKO Oleksandr, Ukraine, ADLE
MEZENTSEVA-FEDORENKO Mariia, Ukraine, PPE/DC
MOSHNETS Olena, Ukraine, ADLE
NATALUKHA Dmytro, Ukraine, CE/AD
TISTYK Rostyslav, Ukraine, CE/AD

1. 2025 - Première partie de session

